



Congrès du SNJ

Soyons à la hauteur de l'urgence écologique et climatique

Réuni en congrès à Sète, du 15 au 17 octobre, le Syndicat National des Journalistes (SNJ), signataire de la charte pour un journalisme à la hauteur de l'urgence écologique établie en 2022, lance une commission permanente consacrée à l'urgence écologique et climatique.

Ce groupe de travail « écologie » sera chargé de définir les priorités d'action du syndicat sur deux axes :

- intégrer les enjeux d'écologie dans les instances représentatives du personnel (formation, emploi, risques psycho-sociaux, responsabilité sociétale des entreprises, etc.) et dans les pratiques du syndicat ;
- soutenir l'exercice du métier de journaliste sur ces sujets face aux pressions économiques ainsi qu'aux intimidations que subissent les journalistes à titre personnel et dans les rédactions.

La défense des conditions de travail, qu'il s'agisse des moyens matériels d'exercice du métier ou des moyens humains pour travailler librement sur ces sujets, s'impose.

La reconnaissance du statut juridique des rédactions est nécessaire pour garantir leur indépendance et leur traitement libre des questions environnementales, et ainsi être à la hauteur de l'urgence écologique et climatique, qui repose sur des faits scientifiques et non pas des opinions.

Sète, vendredi 17 octobre 2025

**Charte pour un
journalisme à la hauteur
de l'urgence écologique**